



PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

MÂCON, le 10 juillet 2021

INCENDIE MAÎTRISÉ DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'USINE APERAM A GUEUGNON

Un incendie a eu lieu ce matin dans un atelier mécanique de 300 m² situé dans le périmètre de l'usine APERAM, classée SEVESO Seuil Haut*, à Gueugnon.

Le bâtiment incendié n'appartient pas à l'entreprise APERAM et n'est donc pas concerné par la directive SEVESO.

L'incendie est désormais maîtrisé, grâce à la mobilisation de 39 sapeurs-pompiers et 16 véhicules.

Le bâtiment a été entièrement détruit mais aucun blessé n'est à déplorer. Quatre salariés sont au chômage technique.

Il n'existe aucun risque de pollution chimique.

**Cette directive s'applique à tout établissement qui abrite des substances dangereuses et oblige les entreprises qui en manipulent à se déclarer aux autorités publiques. En France, la réglementation distingue deux seuils de classement en fonction de la dangerosité des sites. Il existe le « Seveso seuil bas » et le « Seveso seuil haut ». La première catégorie regroupe environ 500 établissements représentant un risque important. Et la seconde compte plus de 600 établissements représentant un risque majeur.*

Bureau de la communication interministérielle et de la représentation de l'État

Tél : 03 85 21 80 64 / 81 59 / 82 80
Mél : pref-communication@saône-et-loire.gouv.fr

196, rue de Strasbourg
71000 MACON

